

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE TOUR DE FRANCE DE L'ÉGALITÉ

L'égalité femmes-hommes : la grande cause du quinquennat

L'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République. À cet effet, la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes engage un tour de France de l'égalité du 4 octobre 2017 au 8 mars 2018 dans les 18 régions de métropole et d'outre-mer.

L'organisation de ce tour de France de l'égalité répond à deux objectifs principaux :

- consulter la population afin d'identifier les difficultés rencontrées par les femmes dans leur vie quotidienne et sensibiliser l'opinion publique ;
- partager les bonnes pratiques et valoriser les dispositifs innovants existants à travers l'organisation d'ateliers thématiques départementaux ou de rencontres régionales.

Les données ainsi collectées permettront de définir ou d'affiner les priorités thématiques annuelles de « la grande cause nationale » que le Président de la République présentera le 8 mars 2018.

9 grandes thématiques seront abordées dans le cadre de ce tour de France :

- amélioration de la santé des femmes
- éducation à la sexualité et contraception
- conciliation des temps de vie privée et professionnelle
- place des femmes dans l'espace public
- accès et mixité dans la pratique sportive, la culture et les loisirs
- égalité professionnelle et mixité des métiers
- violences sexistes et sexuelles
- précarité des femmes
- lutte contre les stéréotypes sexistes

Pour plus d'informations, une page internet est dédiée : <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/franceegalite> ainsi qu'un Hashtag : #FranceEgalite.

Dans le département de l'Aisne, deux ateliers sont organisés le 12 décembre 2017.

Les ateliers départementaux dans l'Aisne

- **De la mise à l'abri des femmes victimes de violences à l'accompagnement social**

Cet atelier a pour objectif de permettre à des femmes victimes de violences d'exposer leur prise en charge sur le département et les difficultés qu'elles ont rencontrées (hébergement collectif, sécurité, accompagnements social, psychologique, juridique, judiciaire).

De 10 h à 12 h, salle des commissions de la ville de Saint Quentin

- **L'insertion professionnelle des femmes victimes de violences : l'exemple de Superga Invest est-il duplicable ?**

À partir de l'exemple du groupe SUPERGA Invest, cet atelier a pour objectif de sensibiliser les entreprises du département à l'embauche des femmes victimes de violences.

Le groupe SUPERGA Invest a été fondé en 2001 et a orienté son activité vers la logistique sécurisée et les services destinés aux secteurs d'excellence de l'économie française : le luxe, les cosmétiques et la mode. Employant un millier de salariés principalement en France.

Il a souhaité développer une action, en partenariat avec le CCAS de Saint-Quentin, auprès des femmes victimes de violences conjugales en leur offrant une possibilité de se réinsérer professionnellement. Cette action est destinée dans un premier temps à soutenir un groupe de dix femmes.

Le groupe SUPERGA Invest propose d'assurer une formation spécifique permettant de délivrer un certificat de compétence Métier ainsi qu'à l'issue de cette formation un contrat d'une durée minimale de trois mois, pouvant le cas échéant aboutir à un CDI.

De 14 h à 16 h 30, salle des commissions de la ville de Saint Quentin.

Partenaires :

Atelier du matin : femmes victimes de violences, Accueil et Promotion, Coallia, représentants des six réseaux de lutte contre les violences (ADAVEM, CIDFF, CCAS de Saint-Quentin, CCAS d'Hirson), forces de l'ordre.

Atelier de l'après-midi : Superga Invest, CCI de l'Aisne, CCAS de Saint-Quentin, Pôle Emploi, mission locale, UDCCAS, DIRECCTE, Coallia, Entreprises (l'Oréal, LVMH, SOPROCOS, LU, DAUNAT, FLOREPI, LECLERC), CRIT, GRETA, crèche de Saint-Quentin.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Nadine LOMBARDI, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes hommes de l'Aisne.

Mail : nadine.lombardi@aisne.gouv.fr

Téléphone : 03.60.81.50.18